

CONTRAT DE TRAVAIL SUISSE – EXEMPLE

Entre: Entreprise X. S.A., Av. Beauchemin 1, 1000 Lausanne
Appelé ci-dessous « **Entreprise X** »

Et: M. xxxxx
Appelé ci-dessous « **le collaborateur** »

1. **Objet du contrat**

Le collaborateur est engagé en qualité de Key Account Manager pour la gestion et le suivi de tous les clients de la marque « Y » pour la Suisse Romande.

2. **Début du contrat**

Le présent contrat est conclu pour une durée indéterminée. Il débute le 15 novembre 2010.

3. **Période d'essai**

La période d'essai est de 3 mois.

4. **Résiliation du contrat**

Le présent contrat peut être résilié par l'une ou l'autre des parties dans un délai d'une semaine durant la période d'essai. Ensuite, le délai de résiliation est de 3 mois.

5. **Horaire de travail**

Le collaborateur travaille à plein temps. Compte tenu du statut du collaborateur, les heures supplémentaires ne sont pas prises en compte.

6. **Lieu de travail**

Le lieu de travail de base sera le bureau de l'Entreprise X., Av. Beauchemin 1, Lausanne.

7. **Vacances**

Le collaborateur a droit à 5 semaines de vacances par année civile complète effectuée au service de l'entreprise.

8. Rémunération fixe

Le salaire mensuel brut est de Fr. 10'000.- pour 12 mois, soit de Fr. 120'000.- par an.

9. Rémunération variable

Un bonus lié aux résultats est prévu sur la base d'un décompte semestriel:

- a) Dès Fr. 1'500'000.- de chiffre d'affaires réalisé par M. xxxxx, un bonus de Fr. 15'000.- est prévu.

Dès Fr. 2'500'000.- de chiffre d'affaires réalisé par M. xxxxx, un bonus supplémentaire de Fr. 15'000.- est prévu.

- b) Remboursement des frais :

Fr. 800.- par mois de frais de représentation.

Frais de véhicule (sur présentation de justificatif) :

- idéalement, train : ½ tarif – 1ère classe
- voiture : Fr. 0.60 le kilomètre

10. Assurances

Voir annexe.

11. Clause de confidentialité, secret professionnel et interdiction de faire concurrence

Voir annexe.

13. Autres dispositions

Pour tous les domaines non couverts par le présent contrat, le Code des Obligations s'applique.

14. For juridique

Le for juridique est à Lausanne.

Fait à Lausanne, le 1^{er} novembre 2010.

Le collaborateur :
Monsieur xxxxx

Entreprise X :
Madame yyyyy